



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : Le jeudi 18 janvier 2024

ENDROIT : Teams

HEURE : 12h00

PROCÈS-VERBAL # 84

1.2. Présences et Ouverture de la séance

Mme Nicole Somers, présidente du conseil, ouvre la séance à 11h59 et elle souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

LEVESQUE, Josée, membre du comité exécutif	Présidente du District Rural du Nord-Ouest
MARQUIS, Éric	Maire de la Ville d'Edmundston
ROUSSEL, Lise	Maire de la Ville Vallée-des-Rivières
SOMERS, Nicole, présidente	Maire de la Ville de Saint-Quentin
BEAULIEU, Bertrand	Maire de la municipalité régionale de Grand-Sault

Membre absent

OUELLET, Jean-Pierre	Maire de la Ville de Haut-Madawaska
----------------------	-------------------------------------

Personnel présent

RUEST, Mélanie	Première dirigeante par intérim
THIBODEAU, Johanne	Directrice des services administratifs

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Mme Somers demande s'il y a des conflits d'intérêts. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 18 janvier 2024 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Emprunt bancaire de la CSRNO

Pour le secteur de la gouvernance

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU QUE la CSRNO demande une augmentation de la limite de l'emprunt bancaire que nous avons avec Uni Coopération Financière. La limite est présentement de 800 000\$ et suite aux

transferts effectués à la fin décembre 2023 dans nos différents fonds de réserve de fonctionnement, d'un montant global de 1 680 860\$, le solde de notre emprunt bancaire se situe présentement entre (650 000\$) et (750 000\$). De plus, nous avons l'acquisition des immobilisations budgétées à faire au secteur de la gestion écologique des matières résiduelles ainsi qu'au secteur de production électrique pour un montant total approximatif de 981 000\$ qu'on devra supporter jusqu'à l'entrée de fonds des débetures prévues. Il est donc résolu d'augmenter la limite de l'emprunt bancaire à 1.5M\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

** À noter que la directrice des services administratifs explique une autre raison pour laquelle, il est préférable d'augmenter la limite de la marge de crédit : contrairement aux années précédentes, le ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux enverra le premier versement trimestriel en avril au lieu de janvier, donc la CSRNO ne recevra que trois versements dans son année fiscale 2024. **

6. Demande de débeture

Pour le secteur de la gestion écologique des matières résiduelles

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU QUE la CSRNO autorise une demande d'emprunt de capitaux pour les acquisitions suivantes :

35 000\$ sur 5 ans – Station de déchargement pour petits véhicules

6 000\$ sur 5 ans – Borne de recharge pour véhicules électriques

15 000\$ sur 5 ans – Génératrice pour le bâtiment principal

65 000\$ sur 5 ans – Tank à fuel

20 000\$ sur 5 ans – Cargo trailer RDD (20 pieds)

450 000\$ sur 10 ans Loader sur roues avec équipement de déneigement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

** À noter que la CSRNO fera la demande de débeture, par contre, les achats seront effectués selon les besoins durant l'année courante. **

Pour le secteur de la production électrique

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Eric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU QUE la CSRNO autorise une demande d'emprunt de capitaux pour les acquisitions suivantes :

20 000\$ sur 5 ans – Nouveau réseau de tuyauterie pour augmenter la rentabilité des pompes

30 000\$ sur 5 ans – 2 pompes drainantes à énergie solaire pour puits de gaz

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

** À noter que la CSRNO fera la demande de débeture, mais ne procèdera pas à l'achat avant d'en avoir discuté au préalable en réunion de CA où le dossier de la production électrique sera évalué. **

7. **Ajournement**

La séance est levée à 12h12.

.....
NICOLE SOMERS
Présidente

.....
MÉLANIE RUEST
Première dirigeante par intérim